



L'emploi dans l'économie sociale marchande en Région wallonne

(1995-2002)

Etude réalisée à la demande du Ministre de l'Emploi et de la Formation
du Gouvernement de la Région Wallonne
par le CIRIEC et l'Université de Liège

1. La définition de l'économie sociale marchande (ESM)

Selon la définition du Conseil wallon de l'Economie sociale marchande (Cwesma), l'ESM regroupe l'ensemble des entreprises qui répondent aux critères suivants :

- finalité de services aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit ;
- processus de gestion démocratique ;
- autonomie de gestion ;
- primauté des personnes et du travail sur la capital dans la répartition des revenus
- plus de 50% de leurs ressources courantes proviennent de la vente de biens et de services.

Le Contrat d'Avenir pour la Wallonie Actualisé précise en outre que « L'économie sociale marchande se caractérise par son activité économique dans le secteur marchand mais aussi par son mode de fonctionnement participatif, voire par son objectif d'insertion de publics peu qualifiés ».

2. Le champ de l'étude comprend les types suivants d'entreprises¹ :

- les sociétés coopératives agréées par le Conseil national de la coopération ;
- les entreprises d'insertion (EI) ;
- les entreprises de travail adapté (ETA) ;
- les sociétés à finalité sociale (SFS) ;
- les mutuelles et coopératives d'assurance ;
- les entreprises soutenues par la Société wallonne d'économie sociale marchande (Sowecsom) et quelques autres entreprises répondant à la définition du Cwesma mais non reprises ailleurs (dont certaines ASBL)².

Types d'entreprises	Nombre en 2003	Taux de réponse	
Entreprises agréées		N	%
Coopératives agréées :			
- coopératives agricoles (y compris les CUMA ³)	366	50	13,7
- autres	288	37	12,8
	78	13	16,7
Entreprises de travail adapté	59	27	45,8
Entreprises d'insertion	43	17	39,5
Autres entreprises d'ESM			
Autres sociétés à finalité sociale ⁴	41	10	24,4
Coopératives et mutuelles d'assurance	2	2	100,0
Autres entreprises identifiées	55	11	20,0
Total	566	117	20,7
Total après déduction des CUMA et des coopératives agricoles	278	80	28,8

¹ Les entreprises sont celles ayant leur siège social en Région wallonne ainsi que celles dont le siège social se situe en Région bruxelloise mais dont le nombre de sièges d'exploitation en Wallonie est significatif.

² Vu l'objectif de la recherche, à savoir la mesure de l'emploi, les entreprises de formation par le travail (EFT) n'ont pas été retenues.

³ Coopératives d'utilisation de matériel agricole.

⁴ Certaines coopératives agréées ainsi que les EI ont adopté le statut de SFS.

3. Une collecte d'information basée sur la méthodologie de l'enquête ...

Les données présentées proviennent d'une enquête réalisée auprès des 566 entreprises identifiées. Des réponses ont été fournies par 117 entreprises, soit un taux de réponse de 20,7%. Pour l'analyse de l'emploi, les réponses des CUMA et des coopératives agricoles ont été exclues⁵: 80 questionnaires ont été traités (28,8%). Notons que l'extrapolation de l'emploi à l'ensemble de la population est réalisée en excluant les coopératives et mutuelles d'assurance.

... et complétée par diverses données provenant de la Banque Nationale de Belgique et du Moniteur belge

4. Une grande diversification des domaines d'activité⁶ couplée à une forte concentration au sein de quelques branches

Secteurs d'activité	Coop. agréées	ETA	El	Autres entreprises	Total
Agriculture, chasse	69,8%	3,8%	0%	0%	30,4%
Santé et action sociale	0%	84,6%	0%	11,1%	23,5%
Commerce de détail	9,3%	0%	13,3%	11,1%	7,8%
Autres services aux entreprises	2,3%	0%	6,7%	22,2%	5,9%
Commerce de gros	9,3%	0%	0%	5,6%	4,9%
Hôtels et restaurants	2,3%	0%	13,3%	0%	2,9%
Activités récréatives, culturelles et sportives	0%	0%	6,7%	11,1%	2,9%
Récupération de matière recyclables	0%	0%	20%	0%	2,9%
Autres	7%	11,6%	40%	38,9%	18,8%
Total	N=43	N=26	N=15	N=18	N=102

Au total, pas moins de 23 secteurs d'activité sont représentés. La nette prépondérance des secteurs de l'agriculture (30,4%) et de la santé et de l'action sociale (23,5%) s'explique par la forte concentration des coopératives agréées au sein du secteur de l'agriculture (69,8%) et par la proportion élevée d'ETA dans les secteurs de la santé et de l'action sociale (84,6%).

⁵ Les CUMA et les coopératives agricoles n'ont pas été retenues vu la quasi inexistence d'emplois en leur sein.

⁶ Les secteurs d'activité sont définis à partir du code NACE-BEL figurant dans la déclaration trimestrielle à l'ONSS.

On observe en outre qu'environ 16% des entreprises exercent une seconde activité. Les entreprises qui diversifient le plus leurs activités sont les EI dont 27% ont une seconde activité, les ETA (25%) et les autres entreprises (19%). Comme second secteur d'activité, les secteurs des services aux entreprises, du travail du bois, des activités associatives et de la construction sont les plus fréquemment cités. Ce second secteur correspond, en particulier pour les ETA, à leur activité effective.

5. Une diversité de statuts juridiques et un recours non négligeable au statut de SFS

Statut juridique	Coopératives agréées ⁷	ETA	EI	Autres entreprises	Total
S.C.R.L.	91,9%	0%	89,6%	83,7%	68,7%
S.C.R.I.S.	8,1%	0%	0%	2,0%	2,7%
A.S.B.L.	0%	100%	0%	8,2%	24,5%
S.A.	0%	0%	6,2%	4,1%	2,6%
S.P.R.L.	0%	0%	4,2%	1,0%	1,1%
Coop. et mutuelles d'assurance	0%	0%	0%	1,0%	0,4%
Total	N=62	N=57	N=48	N=98	N=265
SFS	Coopératives agréées	ETA	EI	Autres entreprises	Total
Oui	2,3%	0%	100%	52,4%	25,7%
Non	97,7%	100%	0%	47,6%	74,3%
Total	N=43	N=26	N=15	N=21	N=105

Parmi les 27 SFS ayant répondu à l'enquête, plus de la moitié sont des EI, catégorie d'entreprises pour laquelle ce statut est obligatoire. On note également que les ETA ne comptent aucune SFS alors qu'elles étaient un des principaux destinataires de ce statut. Cependant, certaines ETA ont créé une SFS qui est venue renforcer leur activité.

⁷ Excepté les CUMA et les coopératives agricoles

6. Un taux de création d'entreprises d'économie sociale marchande proche de celui de l'ensemble des entreprises de la RW mais accompagné d'un faible taux de faillite

	Entreprises actives ⁸ au 01/01		Entreprises créées ⁹ au 31/12		Entreprises en faillite ¹⁰ au 31/12	
Entreprises d'économie sociale marchande¹¹						
	N	%	N	%	N	%
1996	172	17,0	15	8,7	0	0
1999	214	4,4	17	7,9	2	0,9
2002	240	3,4	7	2,9	9	3,7
Ensemble des entreprises de la Région wallonne						
	N	%	N	%	N	%
1996	204.804	-0,04	17.851	8,7	19.150	9,3
1999	205.213	-0,11	14.657	7,1	17.431	8,5
2002	199.033	-0,84	13.860	6,9	15.162	7,6

Le taux de croissance annuel des entreprises d'ESM actives a fortement diminué entre 1996 et 2002. Il demeure cependant positif, contrairement au même taux observé pour l'ensemble des entreprises de la Région wallonne.

Ces résultats contrastés proviennent de la combinaison de taux de création annuels proches mais de taux de faillite nettement plus faibles, même s'ils augmentent, pour les entreprises d'économie sociale marchande.

⁸ Nombre d'assujettis à la TVA qui sont actifs

⁹ Nombre de création d'assujettis à la TVA

¹⁰ Ou en liquidation

¹¹ Excepté les coopératives agricoles et les CUMA

7. L'emploi salarié total ...

Catégories d'entreprises		1995	1999	2002
Coopératives agréées ¹²	Nb total d'emploi	493	514	550,5
	Nb de réponses	8	8	9
ETA	Nb total d'emploi	1.276	2.018	2.551
	Nb de réponses	17	21	24
EI	Nb total d'emploi	-	31	110
	Nb de réponses	-	5	11
Autres entreprises	Nb total d'emploi	285	376	462
	Nb de réponses	3	8	11
Coop. et mutuelles d'assurance ¹³	Nb total d'emploi	1.366,5	1.664	1.845
	Nb de réponses	2	2	2
Total	Nb total d'emploi	3.420,5	4.577	5.519
	Nb de réponses	30	44	57

En 2002, les 57 entreprises, comptant de l'emploi et ayant répondu à l'enquête, totalisaient 5.519 travailleurs (ETP¹⁴). Ces emplois se concentrent dans les ETA ainsi que dans les coopératives et mutuelles d'assurance. Quand on retire ce dernier type d'entreprises, les 55 entreprises restantes totalisent 3.674 travailleurs (ETP).

... et ses principales caractéristiques en 2002 (données en %)

La proportion de CDI atteint 89,2% au sein des entreprises d'ESM, taux proche de celui observé pour l'ensemble des entreprises de la Région wallonne (91%). Le pourcentage d'emplois à temps plein s'élève à 79,8% dépassant légèrement le taux moyen atteint par l'ensemble des entreprises de la Région wallonne (77%). Seules les coopératives agréées comptent une majorité d'emplois à temps partiel.

Les femmes sont majoritaires au sein des coopératives agréées et des autres entreprises. Il convient cependant d'interpréter avec prudence ces données car les emplois ainsi classés sont comptabilisés en unité et non en équivalent temps plein.

¹² Excepté les CUMA et les coopératives agricoles

¹³ Afin de ne pas biaiser les résultats, l'extrapolation de l'emploi exclut les coopératives et mutuelles d'assurance.

¹⁴ Équivalent temps plein.

On observe globalement que le nombre de travailleurs se réduit lorsque le niveau du diplôme augmente. Les coopératives agréées ainsi que les coopératives et mutuelles d'assurance emploient le plus de main-d'œuvre qualifiée tandis que les ETA et le EI recourent essentiellement à des travailleurs faiblement diplômés conformément à leur mission de base.

Caractéristiques		Coop. agréées ¹⁵	ETA	EI	Autres entreprises	Coop. et mutuelles d'assurance ¹⁶	Total
Durée du contrat	CDD	15,4	10,2	1,8	7	11,9	10,8
	CDI	84,6	89,8	98,2	93	88,1	89,2
Durée de travail	temps plein	43,8	81,4	88,2	74,5	92,7	79,8
	temps partiel	56,2	18,6	11,8	25,5	7,3	20,2
Genre	femme	69,4	30,7	24,4	67,9	41,9	42,9
	homme	30,6	69,3	75,6	32,1	58,1	57,1
Diplôme	primaire	9,8	43,1	49,4	9,7	0,8	33,4
	sec. inférieur	3,0	32,4	26,4	8,8		24,1
	sec. supérieur	19,0	19,0	15,6	50,0	39,7	22,5
	sup. type court	44,7	4,4	5,3	6,6	38,0	12,0
	sup. type long	23,5	1,0	3,3	24,9	21,5	8,0
% de contrats subventionnés dans l'emploi total		1,5	93	67	2	0	46,5
Prévisions pour les 3 années à venir	contraction	0	3,9	0	7,1	0	3,2
	stabilité	85,7	84,6	42,9	57,1	100	69,4
	expansion	14,3	11,5	57,1	35,8	0	27,4

¹⁵ Excepté les CUMA et les coopératives agricoles

¹⁶ Les données d'une seule entreprise ont pu être prises en compte.

Au niveau de l'emploi subventionné, ce sont les ETA (93%) et les EI (67%) qui y recourent le plus. Les contrats subventionnés des ETA proviennent pour l'essentiel de l'AWIPH¹⁷ tandis que ceux des EI sont principalement des DEPP¹⁸. La mission d'insertion socio-professionnelle confiée à une partie du secteur de l'économie sociale explique son subventionnement.

Notons enfin que les prévisions de l'emploi au cours des trois prochaines années sont très encourageantes : 69,4% d'entreprises misent sur une stabilité et 27,4% comptent sur une expansion.

8. Une extrapolation de l'emploi salarié total en 2002

Sur base d'un intervalle de confiance doté d'un degré de signification à 95%, il a été possible de calculer un intervalle de valeurs pour le nombre d'emplois total. L'estimation ainsi obtenue de l'emploi total salarié du secteur de l'économie sociale marchande est de 15.706 emplois salariés (ETP) avec un intervalle de confiance compris entre 10.271 et 21.145 travailleurs salariés (ETP).

A titre de comparaison, en 2002, les secteurs publics et privés occupaient 745.979 salariés (ETP) en Région wallonne. L'économie sociale marchande, hors CUMA, coopératives agricoles agréées, coopératives et mutuelles d'assurance, soit 235 entreprises réputées actives en 2002, représentait donc 2,1% de l'emploi total en Région wallonne. Si on ajoute l'emploi des coopératives et mutuelles d'assurance, le total estimé atteint 17.551 emplois salariés (ETP), soit environ 2,35 % de l'emploi total de la Région wallonne.

¹⁷ Agence wallonne pour l'intégration des handicapés.

¹⁸ Demandeur d'emploi particulièrement difficile à placer.

A la demande du Ministre de l'Emploi et de la Formation du Gouvernement de la Région Wallonne, cette étude a été réalisée de février 2003 à février 2004 par une équipe de chercheurs du CIRIEC et de l'Université de Liège (Mmes Myriam Sluse et Isabelle Burnotte et M. Michaël Raponi) sous la direction des Professeurs Fabienne Fecher et Bernard Thiry.

